ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reserves naturelles

Question écrite n° 44911

Texte de la question

M. Henri d'Attilio attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur l'inquietude des responsables des reserves naturelles de France concernant les orientations budgetaires de son ministere pour 1997 et ses implications pour l'emploi dans ce secteur. Les reserves naturelles jouent un role fondamental dans le developpement rural. Les gestionnaires de ces reserves sont generalement des sources de dynamisme et d'innovation dans les territoires ruraux touches par la desertification et permettent le maintien et la creation d'emplois (un poste budgetaire finance par l'Etat produit dans ce secteur 2 a 3 emplois indirects ou induits), avec le souci constant d'optimiser l'usage des credits publics et la volonte de faire decouvrir le patrimoine naturel au plus grand nombre de personnes dans le cadre d'un tourisme nature durable. Une veritable pedagogie de l'environnement est ainsi menee, notamment grace aux « maisons des reserves » qui recoivent chaque annee pres de 4 millions de visiteurs. A l'heure de la reduction generale des depenses publiques, ces entreprises-territoires ont plus que jamais besoin d'un effort particulier pour gagner leur pari d'amenagement du territoire et definir de nouveaux modes de developpement pour le monde rural. Or, les previsions du ministere de l'environnement sont particulierement alarmantes et risquent de penaliser ce secteur en pleine expansion. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle priorite elle compte donner aux reserves naturelles dans le cadre des arbitrages budgetaires difficiles qu'elle aura a faire.

Texte de la réponse

Mme le ministre de l'environnement a pris connaissance avec interet de la question posee par l'honorable parlementaire concernant le financement des reserves naturelles. Les reserves naturelles sont une priorite de l'action du ministere de l'environnement. Des dossiers extremement importants ont pu etre menes a bien en 1996 avec la creation de deux grandes reserves en Guyane (Les Nouragues et La Trinite), qui representent 176 000 hectares de foret tropical vierge. Par ailleurs, la reserve de Saint-Barthelemy en Guadeloupe et les reserves du marais de Sene sur le littoral atlantique et de la Baie et l'Aiguillon en Vendee constituent des renforcements recents tres significatifs du reseau existant. Cette augmentation du nombre des reserves ne doit pas conduire a une dilution des moyens accordes a chaque reserve. C'est pourquoi il a ete decide de ne pas appliquer aux credits de fonctionnement des reserves l'etalement sur trois ans des sommes inscrites pour les deux prochaines annees dans les contrats de plan. Par ailleurs, la mise en place de la taxe sur les passagers maritimes et de celle sur les ouvrages d'art a destination d'un espace protege permettra de mobiliser pres de 1 million de francs au profit des territoires classes en reserve naturelle dans les zones concernees. Enfin, la gestion planifiee et bien organisee permettra de privilegier les depenses du personnel. Les gestionnaires qui sont actuellement la cheville ouvriere d'une demarche scientifique et d'un accueil de qualite doivent etre proteges. Le budget 1997 leur permettra de poursuivre leur action. Le ministre se felicite que grace a son action la surface des reserves naturelles ait ete plus que doublee en un an, passant de 143 567 hectares en novembre 1995 a 323 477 hectares en novembre 1996. Cette evolution sans precedent temoigne bien de l'importance accordee par le ministre de l'environnement a la politique des reserves naturelles comme a la protection de la biodiversite francaise.

Données clés

Auteur : M. d'Attilio Henri
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44911
Rubrique : Parcs naturels
Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5863
Réponse publiée le : 30 décembre 1996, page 6883